



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-89843>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **24-89843**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté d'agglomération du Libournais

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20007009200222

Ville : Libourne cedex

Code postal : 33503

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 33

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2024C21

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : SERVICE COMMUN ACHAT ET COMMANDE PUBLIQUE

Adresse mail du contact : marchespublics@lacali.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Renseignements concernant la situation juridique du candidat : 1°) Déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ; 2°) Les habilitations du mandataire par les représentant qualifiés de ses cotraitants en cas de groupement ; 3°) Le pouvoir de la ou des personnes habilitées à engager les opérateurs, en cas de de groupement ce document doit être présenté pour chacun des membres de ce dernier ;
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Renseignements concernant la capacité économique et financière du candidat : 4°) Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices

disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles; 5°) Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents ;

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise : 6°) Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; 7°) Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public ; 8°) Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; 9°) Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants notamment les qualifications minimales QUALIPAYSAGE P120. Dans le cas où Le candidat ne possède pas la qualification demandée, elle doit utiliser tout moyen à sa convenance pour faire état de ses capacités et justifier de références équivalentes. Au vu des documents remis par le candidat, le Pouvoir Adjudicateur assisté de la Maîtrise d'Oeuvre appréciera s'il y a ou non équivalence. En cas de non-équivalence la décision du Pouvoir Adjudicateur est souveraine et notifiée au candidat.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 16/09/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux d'aménagement de voies douces sur le site des Dagueys à Libourne – Phase 3 Lot 2 : Aménagement paysager

Code CPV principal - Descripteur principal : 45112700

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Travaux d'aménagement paysager de voies douces sur le site des Dagueys à Libourne.

Lieu principal d'exécution du marché : Libourne

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Critères d'attribution Le classement des offres et le choix de l'attributaire sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous : 1-Valeur financière de l'offre sur 50 points Prix des prestations au vu du Détail des Quantités Estimées 2-Valeur technique sur 30 points Sous-critère 1 : Qualité de la méthodologie mise en place par le candidat pour la réalisation des prestations sur 10 points Sous-critère 2 : Qualité des moyens humains et matériels et équipements mis à disposition et mobilisables pour la réalisation des prestations et leur qualification sur 20 points 3-Peformances environnementales (à la vue de la note environnementale) sur 20 points Délais et voies de recours Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal Administratif de Bordeaux 9 rue Tastet BP 947 33063 BORDEAUX CEDEX Tél : 05 56 99 38 00 Télécopie : 05 56 24 39 03 Courriel : greffe.ta-

bordeaux@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - Conformément aux dispositions des articles L551-1 et R.551-1 du Code de Justice Administrative, référé précontractuel avant la conclusion du contrat ; - Conformément aux dispositions des articles L.551-13 et suivants et R. 551-7 et suivants du Code de la Justice Administrative, référé contractuel dans un délai de : - 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat ; - 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - Recours en contestation de validité du contrat : dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Ce recours pourra, le cas échéant, être assorti d'une demande de référé-suspension (article L 521-1 du Code de justice administrative).

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/07/2024